

DEC161141DR11

Décision portant cessation de fonctions de Mme Marine LIOTAUD, agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité assistant de prévention (AP)¹ au sein de l'UPR 2940 intitulée Institut NEEL

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPPF1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC141956DR11 du 21 juillet 2014 portant nomination de Mme Marine LIOTAUD aux fonctions d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité d'assistant de prévention (AP) exercées par Mme Marine LIOTAUD dans l'unité du CNRS n° 2940, intitulée Institut NEEL, à compter du 1^{er} juillet 2016

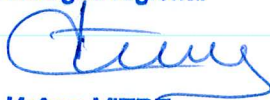
Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Grenoble le 31 mai 2016

Le directeur de l'unité

Visa du délégué régional du CNRS

Le Délégué régional


Jérôme VITRE


Etienne BUSTARRET
Directeur
Institut NEEL
CNRS